


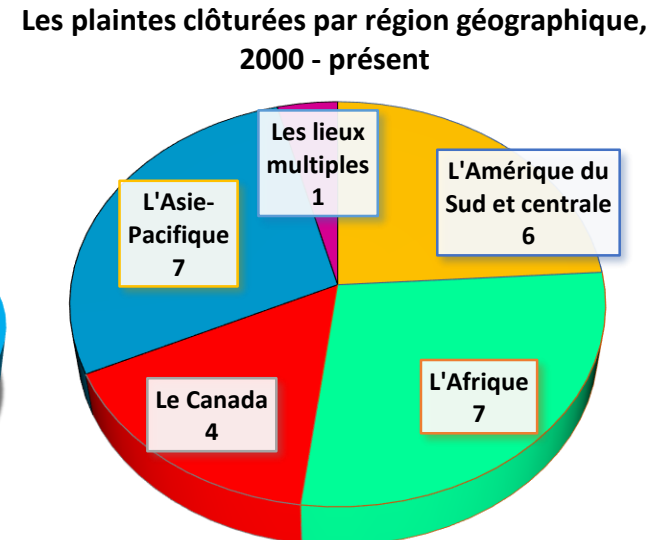
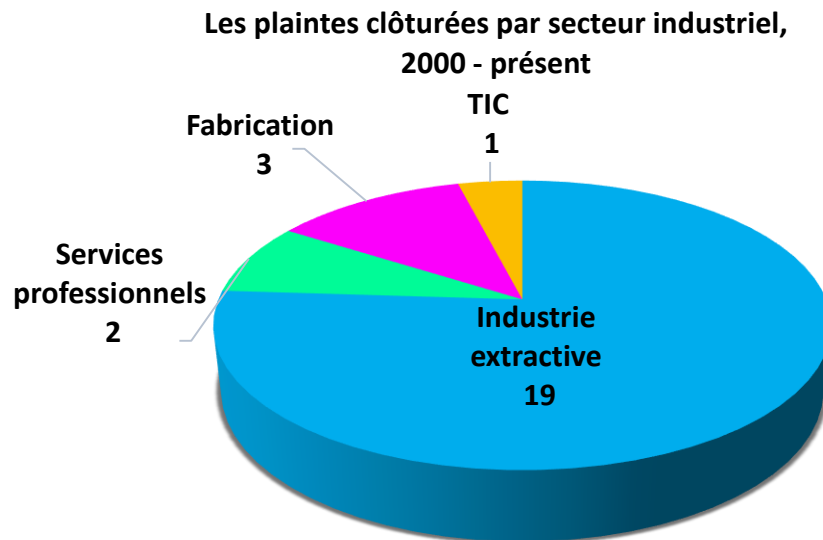
# Point de contact national du Canada : aperçu des plaintes résolues, de 2000 à aujourd'hui

Le Point de contact national du Canada a résolu **25** plaintes depuis 2000. Cela comprend les cas particuliers acceptés et conclus, aussi que les demandes d'examen rejetées ou retirées. Les cas actifs sont exclus de ces données.

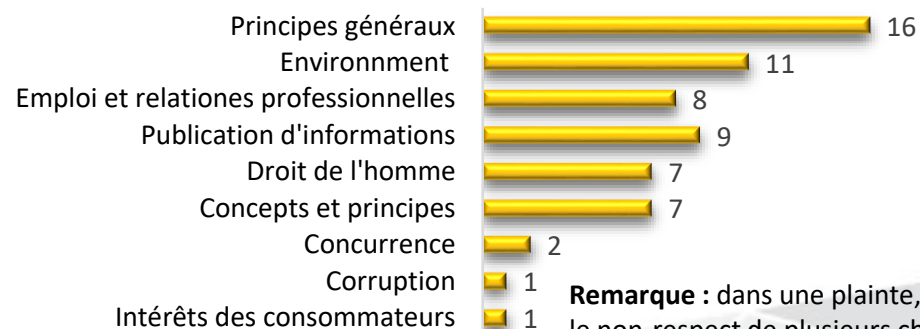
 **13 demandes d'examen** étaient recevables.

 **12 demandes d'examen** ne répondaient pas aux critères pour être prises en considération.\*

*\* Les demandes qui ont été retirées par les déclarants avant la fin de l'évaluation initiale sont également comprises.*



Le chapitre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales cité, 2000 - présent



**Remarque :** dans une plainte, on peut citer le non-respect de plusieurs chapitres.

# Point de contact national du Canada : les résultats des bons offices, de 2000 à aujourd'hui

Une entente complète ou partielle a été conclue pour **cinq** cas particuliers dans la cadre du processus du PCN, et **un** cas particulier l'a été hors du processus du PCN.

Dans la majorité des autres cas, les parties ne sont pas parvenues à une entente en raison du **refus d'une partie à participer au processus.**

## Les résultats des circonstances spécifiques où il y avait proposition de bons offices, 2000 - présent

